



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA NEUVE LYRE

Séance du VENDREDI 20 MARS 2026 à 18H00

N04- TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres du conseil Municipal

Convocation : 16 mars 2026

- En exercice : 15
- Présents : 14
- Votants : 14

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, à 18 heures, le conseil municipal de la commune de La Neuve Lyre, conformément à la loi, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de conseil de la Mairie, sous la présidence de MME Chantal TOPART, Maire.

Présents :

Adjointes :

Conseillers : Jérôme BEAUMESNIL, Mme Marie-France BASTIN, Mme Sylvie BÈS, M. Jean-Claude GAUTHIER, Mme Emilie COURAUDON, M. Ludovic MARTIAL, Mme Gisèle LE ROY, M. Didier SOLLIER, Mme Nouria LEROUX, M. Dominique TOULAIN, Mme Nathalie NOËL, M. Laurent TOUZÉ, Mme Evelyne TOUZÉ

Absents excusés : M. Rémi DORMAND

Absents non excusés :

Pouvoirs :

Mme Sylvie BÈS a été nommée secrétaire de séance

Tous les conseillers municipaux sont désormais élus au scrutin de liste paritaire.

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux ([art. L 2121-1](#) du code général des collectivités territoriales - CGCT).

Sous réserve du dernier alinéa des articles L 2122-7-1 et L 2122-7-2 et du second alinéa de l'article L 2113-8-2 du CGCT, les adjoints prennent rang selon l'ordre de leur élection et, entre adjoints élus sur la même liste, selon l'ordre de présentation sur la liste.

En ce qui concerne les conseillers municipaux, l'ordre du tableau est déterminé, même quand il y a des sections électorales (art. L 2121-1 du CGCT) :

1° Par ancienneté de leur élection, depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;

2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus (*disposition devenue caduque*) ;

3° Et, à égalité de voix, par priorité d'âge.

- **en présence d'une seule liste** : les conseillers sont classés par priorité d'âge, les élus les plus âgés occupent les premiers rangs ;

- **en présence de plusieurs listes**, la priorité est accordée aux listes ayant obtenu le plus de voix. Pour les conseillers appartenant à une même liste, la priorité est accordée aux élus les plus âgés.

Attention, en cours de mandat, les élus intégrant le conseil municipal (suivant les suppléments et élus issus d'élections partielles) prennent rang en toute fin de liste des conseillers municipaux.

Le tableau prévu à l'article L 2121-1 du CGCT est transmis au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints.

Est également adressée au préfet, dans les mêmes délais, la liste des conseillers communautaires résultant de l'application de l'article L. 273-11 du code électoral ([art. R 2121-2](#)) qui s'applique pour les communes de moins de 1000 habitants.

Le tableau des conseillers municipaux indique les noms, prénoms et âges des conseillers, la date et le lieu de leur élection et le nombre de suffrages qu'ils ont obtenus. D'autres mentions telles que la profession, l'adresse et la nationalité (concernant notamment les conseillers municipaux ressortissants des États membres de l'Union européenne) peuvent figurer sur le tableau, ainsi que des informations relatives à l'appartenance politique des élus et à la nature de leurs mandats et fonctions électives.

(*extrait de la circulaire du 3 mars 2008 relative à l'élection et au mandat des assemblées et des exécutifs locaux*).

DÉPARTEMENT DE L'EURE
ARRONDISSEMENT DE BERNAY
CANTON DE BRETEUIL

Commune de LA NEUVE LYRE

Effectif légal du conseil municipal 15

	Fonction	Nom	Prénom	Date de naissance	Date de l'élection	Nombre de suffrages obtenus
1	Maire	TOPART	CHANTAL	31/07/1946	15/03/2026	49.80%
2	1 ^{er} Adjoint	BEAUMESNIL	JEROME	02/12/1974	15/03/2026	49.80%
3	2 ^{ème} Adjoint	BES	SYLVIE	14/09/1956	15/03/2026	49.80%
4	Conseiller municipal	GAUTHIER	JEAN-CLAUDE	30/06/1945	15/03/2026	49.80%
5	Conseiller municipal	COURAUDON	EMILIE	23/08/1945	15/03/2026	49.80%
6	Conseiller municipal	SOLLIER	DIDIER	05/04/1950	15/03/2026	49.80%
7	Conseiller municipal	LE ROY	GISELE	07/05/1956	15/03/2026	49.80%
8	Conseiller municipal	DORMAND	REMI	23/03/1954	15/03/2026	49.80%
9	Conseiller municipal	BASTIN	MARIE-FRANCE	05/03/1959	15/03/2026	49.80%
10	Conseiller municipal	TOULAIN	DOMINIQUE	20/03/1956	15/03/2026	49.80%
11	Conseiller municipal	TOUZÉ	EVELYNE	03/05/1962	15/03/2026	49.80%
12	Conseiller municipal	TOUZÉ	LAURENT	19/08/1961	15/03/2026	49.80%
13	Conseiller municipal	LE ROUX	NOURIA	26/09/1963	15/03/2026	49.80%
14	Conseiller municipal	MARTIAL	LUDOVIC	25/05/1986	15/03/2026	49.80%
15	Conseiller municipal	NOËL	NATHALIE	04/10/1978	15/03/2026	49.80%

Fait et délibéré en séance, les jours mois et an susdits.
Pour copie conforme,

Envoyé en préfecture le 27/03/2026
Reçu en préfecture le 27/03/2026
Publié le
ID : 027-212704316-20260320-20032026N04B-DE



Le Maire
Chantal TOPART



Envoyé en préfecture le 27/03/2026

Reçu en préfecture le 27/03/2026

Publié le



ID : 027-212704316-20260320-20032026N04B-DE